



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 7812

du 28/10/2020

«Partageons nos pratiques !» un projet de mise en commun de pratiques éducatives dans l'enseignement obligatoire.

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 28/10/2020
Documents à renvoyer	non

Information succincte	Le projet «Partageons nos pratiques !» s'inscrit dans la Stratégie de rentrée 2020 et répond à l'axe 4 de la Stratégie numérique pour l'Éducation. Il permet à l'ensemble de la communauté éducative de partager les pratiques et les initiatives mises en place au sein des institutions lors de ces derniers mois. En y participant, les membres de cette communauté contribuent, dans une logique collaborative, à promouvoir vos expériences et à permettre leur essaimage.
-----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mots-clés	travail collaboratif, méthode pédagogique, stratégie d'apprentissage, partage de pratiques
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Centres psycho-médico-social
Ens. officiel subventionné	Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)
Ens. libre subventionné	Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé
Libre confessionnel Libre non confessionnel	Secondaire artistique à horaire réduit

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : <ul style="list-style-type: none">Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)
Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : <ul style="list-style-type: none">Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zoneLe Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWB

Signataire(s)

Madame la Ministre Caroline DESIR

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Ernalsteen Frédéric	Service du Numérique éducatif	02/4516317 frederic.ernalsteen@cfwb.be
Foschi Claudio	Service général de l'Inspection	0485/469893 claudio.foschi@cfwb.be

« Partageons nos pratiques ! »



Madame, Monsieur,

Ces dernières années, de nouvelles pratiques se sont largement développées dans l'enseignement. Pour beaucoup, l'année 2020 restera celle de la découverte de l'enseignement à distance et la confirmation que l'avenir de l'école passe, entre autres, par le numérique. De nombreuses initiatives ont vu le jour dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Certaines démarches peuvent paraître simples et d'autres plus élaborées, peu importe, votre expérience gagnera à être partagée... Je souhaite que la créativité dont vous avez fait preuve ces derniers mois profite à chacun.

Comme vous le savez, la plateforme e-classe a été mise en ligne en avril 2019 (circulaire 7078). Elle répond, en effet, à l'axe 4 de la Stratégie numérique pour l'Éducation : « Partager, communiquer et diffuser » (Stratégie numérique pour l'Éducation, FW-B, mars 2019, http://www.enseignement.be/index.php?page=28101&navi=4540&rank_page=28101). Le but de e-classe est de fournir un lieu central, en ligne, regroupant des ressources de qualité, fiables et validées pour leur potentiel d'exploitation pédagogique. Celles-ci sont consultables et utilisables par l'ensemble de la communauté éducative. C'est pourquoi je désire promouvoir sur e-classe, les pratiques et initiatives mises en place au sein des institutions. En participant dès à présent au nouveau projet « Partageons nos pratiques ! » vous contribuez, dans une logique collaborative, à promouvoir vos expériences et à permettre leur essaimage.

Les circulaires 7686 et 7691 précisent : « Les ressources numériques mises à disposition des enseignants par la plateforme e-classe continueront à être développées en collaboration avec le Service général de l'Inspection. » À cette fin, j'ai mandaté le Service général de l'Inspection

pour une mission de récolte de pratiques sur le terrain. Celui-ci travaillera en association étroite avec le Service général du Numérique éducatif et la Direction générale du Pilotage du Système éducatif.

Comment participer ?

Les membres de la communauté éducative désireux de partager une pratique peuvent se manifester via un court formulaire disponible en ligne à l'adresse cfwb.e-classe.be/partageons-nos-pratiques ainsi que sur Mon Espace (<https://monespace.fw-b.be/>).

Ils reçoivent alors un document à compléter pour lequel ils ont l'occasion, s'ils le souhaitent, de se faire accompagner par le Service général de l'Inspection. Ce document guidera le membre du personnel dans la description succincte de sa pratique. Il lui permettra de donner le contexte, d'expliquer les différentes étapes et de fournir toute information utile. Une fois la pratique validée, le Service du Numérique éducatif utilisera ces données pour réaliser une publication sur la plateforme e-classe.

Le dépliant, annexé à cette circulaire, permet de présenter à votre équipe ce projet qui donne l'occasion de mettre en évidence les stratégies mises en place.

Je vous remercie pour votre collaboration et le soutien que vous accorderez aux membres de votre équipe, conditions indispensables à la réussite de ce projet.

La Ministre de l'Éducation,

Caroline DÉsir

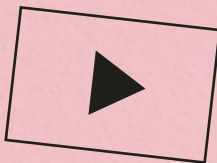


*Partageons
nos pratiques !*





Envie de partager vos pratiques ou à la recherche d'autres réalisations d'enseignant-e-s ?



Vous avez élaboré une démarche profitable pour les élèves dans le cadre d'un enseignement à distance.



Vous avez développé une stratégie de communication efficace au sein de votre institution.

Partagez et découvrez des pratiques sur e-classe.be!



Vous vous dites que le métier d'enseignant-e repose sur la collaboration.



Vous avez constaté la plus-value du numérique dans votre travail.

Partageons nos pratiques !



Vous pensez que votre expérience peut servir à d'autres.

Vous désirez partager avec d'autres collègues.

c'est

- * une réflexion sur ses pratiques pédagogiques
- * une occasion de s'inspirer et d'innover
- * une opportunité de mettre en valeur la mobilisation des acteur·trice·s de terrain

Intéressé.e ? Lancez-vous !

Complétez le formulaire en ligne :

cfwb.e-classe.be/partageons-nos-pratiques



Le formulaire est également disponible sur monespace.fw-b.be, le guichet électronique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La Fédération Wallonie-Bruxelles prendra contact avec vous afin de vous accompagner dans la publication de votre pratique sur e-classe.

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Numérique éducatif
Service général de l'Inspection

pnnp@cfwb.be

www.fw-b.be • 0800 20 000

Graphisme: Laura Maugeri • Octobre 2020

Éditrice responsable: Lise-Anne HANSE, Administratrice générale
Avenue du Port 16, 1080 Bruxelles